

# ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/MIN(96)/ST/35

10 décembre 1996

(96-5204)

CONFERENCE MINISTERIELLE  
Singapour, 9-13 décembre 1996

Original: anglais

## SUEDE

Déclaration de S.E. M. Björn von Sydow  
Ministre du commerce

Les questions dont je voudrais parler sont au nombre de cinq.

Premièrement, je voudrais souligner que l'objet de la présente réunion est de chercher à améliorer les niveaux de vie et de promouvoir la croissance, le développement et la création d'emplois. Le moyen d'y parvenir est de poursuivre la libéralisation des échanges et de renforcer le système commercial multilatéral ouvert et fondé sur des règles.

Il est tout à fait approprié que cette première et importante Réunion ministérielle de l'OMC se tienne à Singapour, dans cette région. Je tiens à exprimer ma sincère gratitude au gouvernement de Singapour pour la manière parfaite dont il a organisé les choses, et pour le rôle constructif que joue Singapour dans la politique commerciale internationale.

La mission qui nous a été confiée à tous est de taille. Nous devons appliquer et promouvoir les Décisions de Marrakech et utiliser l'OMC pour traiter les problèmes nouveaux. Nous devons renforcer le multilatéralisme à travers l'OMC car cela nous aide à atteindre nos objectifs de politique intérieure.

Les innovations qui se produisent dans le domaine de la science et de la technologie de l'information, et le fait qu'un nombre croissant de pays optent pour un régime démocratique, m'amènent à la deuxième question sur laquelle je veux appeler votre attention. Il s'agit de souligner que l'OMC doit être capable de s'occuper d'un large éventail de problèmes liés aux changements qui accompagnent la mondialisation de l'économie.

Nous devons poursuivre nos travaux sur le commerce et l'environnement. Cette question reste prioritaire pour mon pays. Il faut donner une plus grande crédibilité au système commercial mondial fondé sur des règles en montrant que le libre-échange et les politiques de l'environnement se renforcent mutuellement et sont nécessaires pour parvenir à un développement durable. Il faut assurer la précision juridique des accords environnementaux multilatéraux.

Les résultats obtenus jusqu'à présent dans le domaine de l'environnement sont à l'évidence décevants, surtout en ce qui concerne les accords environnementaux multilatéraux. Mais nous devons regarder devant nous et nous engager à obtenir des résultats concrets à l'avenir. Nous devons apporter la preuve que l'OMC est capable de relever l'un des défis les plus importants du monde actuel.

Investissement et concurrence sont deux nouvelles questions importantes pour le commerce. Il est essentiel à nos yeux que l'OMC poursuive ses travaux sur ces questions.

De nombreuses raisons militent en faveur de l'inscription au programme de l'OMC des politiques d'investissement. A notre avis, il serait dans l'intérêt de tous les pays, et surtout des petits pays en développement, que l'OMC élabore des règles pour instaurer la transparence, la prévisibilité et la non-discrimination. Je pense que de telles règles favoriseraient les flux d'investissement et, par conséquent, stimuleraient le développement. Je reste convaincu que le soin d'examiner cette question devrait être confié à un groupe de travail spécial de l'OMC.

Dans le domaine de la concurrence également, j'estime qu'il faut s'engager dans des travaux préparatoires en vue d'élaborer des règles.

Dans le domaine des normes du travail, il existe déjà des normes et règles auxquelles nous avons souscrit, en tant que gouvernements, dans le cadre de l'OIT. A notre avis, l'OMC et les Ministres chargés du commerce mondial devraient soutenir la poursuite des activités dans le cadre de l'OIT, et je n'y vois pour ma part rien de gênant. Mais je pense aussi qu'il doit y avoir un lien avec l'OMC en ce sens qu'en qualité de Ministres du commerce, nous devrions avoir la possibilité d'examiner les faits nouveaux intervenus dans ce domaine lors de nos réunions biennales. J'ai la certitude que nous serons nombreux à évoquer cette question lorsque nous nous retrouverons en 1998. Je souhaite vivement que cela puisse se faire dans un esprit de coopération et de confiance. Je crois que tous ceux qui ont parlé sur ce point ont souligné qu'il fallait rejeter l'idée de prendre des mesures commerciales restrictives pour faire appliquer les normes du travail et que l'avantage comparatif des pays à bas salaire ne devait pas être mis en cause.

En ce qui concerne la position de la Suède, nous aurions préféré une décision tendant à créer dans le cadre de l'OMC un organe chargé d'examiner cette question, mais vu la situation actuelle, nous pourrions également appuyer le texte figurant dans la lettre du Directeur général datée du 29 novembre. Je dois ajouter que je regrette également beaucoup que le Directeur général du BIT n'ait pas été invité à prendre la parole à cette Conférence.

Troisièmement, je pense que l'OMC ne doit pas négliger la question classique dans le cadre du GATT qui est celle de l'accès aux marchés. La Suède appuie énergiquement les nouvelles initiatives dans ce domaine. Je suis heureux de m'associer aux orateurs qui m'ont précédé et qui ont préconisé la fixation d'une date limite pour l'élimination complète des droits de douane sur les biens industriels. Nous ne devons pas oublier que les questions classiques de l'accès aux marchés sont extrêmement importantes et que nous devons continuer à nous en occuper très activement.

Nous avons beaucoup avancé dans le domaine important de l'élimination des droits de douane pour les produits des technologies de l'information, ce qui est encourageant. Il s'agit des industries de demain, et il faut leur donner un potentiel de croissance maximum, pour le bien de tous. Nous attendons avec intérêt la mise au point d'un accord instituant des droits nuls sur les produits des technologies de l'information. Il faudrait parvenir à un accord ici même, à Singapour.

Les services jouent un rôle croissant dans le commerce mondial. Nous devons promouvoir la libéralisation dans le secteur des services et, en particulier, mener à leur terme les négociations en cours sur les services. La date limite fixée pour l'achèvement des négociations sur les services de télécommunication est un engagement que nous ne pouvons pas ne pas honorer. En effet, il est si important pour développer la mise à disposition et l'efficacité des services de télécommunication, surtout dans les pays en développement. J'invite instamment tous les pays à faire des efforts pour présenter des offres améliorées et suivre l'exemple de l'Union européenne et des Etats-Unis.

Je parlerai en quatrième position de l'intégration régionale.

L'ouverture régionale ainsi que la coopération régionale peuvent contribuer à abaisser les obstacles au commerce et à soutenir la croissance. Nous continuons à soutenir fermement l'intégration régionale qui conduit à la libéralisation multilatérale. Mais nous devons laisser la primauté au système multilatéral et oeuvrer sans relâche à une application rigoureuse des règles du GATT régissant les zones de libre-échange et les unions douanières.

Cinquièmement, je voudrais dire que l'intégration des pays en développement, et en particulier celle des moins avancés d'entre eux, au système de l'OMC est l'une des questions les plus importantes que nous devons traiter ici à Singapour.

L'assistance technique joue un rôle considérable. Mais la libéralisation du commerce, notamment l'élimination des droits dans des secteurs où les pays les moins avancés sont particulièrement compétitifs, est un élément essentiel et décisif de toute stratégie en leur faveur. Les pays développés, ainsi que les pays en développement relativement plus avancés, doivent accepter la responsabilité qui leur incombe en la matière et prendre des mesures concrètes pour améliorer l'accès aux marchés pour les pays les moins avancés.

Au sujet de l'accession, je voudrais seulement réaffirmer l'importance que nous attachons à ce que l'OMC devienne véritablement universelle. Nous devons nous efforcer d'accélérer le processus d'accession, à des conditions appropriées.

Cette première Réunion ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce va constituer un précédent et nous oblige à regarder vers l'avenir. Nous avons une lourde responsabilité, celle d'assurer le succès de cette réunion.

Permettez-moi de conclure en disant que l'OMC devra relever les défis inhérents à une économie en voie de mondialisation indépendamment de la réunion de Singapour.

Il faut continuer à examiner le rôle et le fonctionnement effectif de l'OMC pour faire en sorte que l'Organisation remplisse la mission qui est la sienne dans l'élaboration d'une politique économique cohérente au niveau mondial. A notre avis, c'est une question que nous devrions demander au Directeur général d'étudier de manière approfondie dans la perspective de la prochaine Réunion ministérielle de l'OMC.